

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 5 JUN 2020 A 18 H 30
SALLE DE LA MAIRIE VERPILLIERES**

Effectif légal : 11

Convocation du 22/05/2020

Nombres de Conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt, le vendredi 5 juin, à dix-huit heures trente minutes s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de VERPILLIERES à la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe HAGUET, Maire

Présents : Madame TOPART Virginie, Madame MORA Jacqueline, Monsieur MORIN Gérard, Monsieur POULET William, Monsieur LEVERT Fabien.

Absents excusés : Monsieur LEVERT René, Monsieur HERBET Nicolas, Madame LEVERT Jocelyne (pouvoir Fabien LEVERT), Madame HERBET Nicole (pouvoir MORA Jacqueline), Monsieur HERBET André (pouvoir MORIN Gérard).

Secrétaire de séance : Monsieur POULET William.

Le compte rendu de la réunion du mardi 21 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

1) SUIVI DES TRAVAUX REALISES ET EN COURS.

Monsieur le Maire rappelle les éléments suivants :

✚ Les travaux d'effacement de réseaux commencés en 2018 devraient être sur le point d'être terminés et Monsieur Fabien LEVERT confirme que les derniers poteaux téléphoniques ont été enlevés en début de semaine 23.

✚ Les travaux d'agrandissement de la salle polyvalente :

Sont terminés en ce qui concerne la maçonnerie et la couverture (nous sommes dans l'attente de la facture des Ets FEUTREZ) :

Sont pratiquement effectués en ce qui concerne l'électricité : l'entreprise attend que l'isolation soit faite pour poser les interrupteurs, les prises et l'éclairage (Ets CANTREL) ;

Vont être réalisés par la Sarl GRIMAUX-DEMULE au début du mois de juillet 2020 selon Monsieur DEMULE joint au téléphone le jeudi 4 juin 2020.

✚ Les travaux de reconstruction du mur du cimetière ont été réalisés au cours du mois d'avril 2020 (nous sommes également dans l'attente de la facture des Ets FEUTREZ).

2) LIGNE DE CREDIT.2020-06-05-4

Monsieur le Maire expose la situation de trésorerie de la commune qui est de 54 000 €uros ce vendredi. Or la commune va devoir faire face rapidement aux échéances suivantes :

✚ Paiement du solde des travaux d'effacement de 2018 (qui viennent seulement d'être terminés comme indiqué au point 1) :

Montant dû : 40 000 € TTC

✚ Paiement des travaux de la salle polyvalente :

Ets FEUTREZ : 10 368 € TTC

Ets CANTREL : 528 € TTC

Ets GRIMAUX-DEMULE 2 787 € TTC

✚ Paiement du mur du cimetière :

Montant dû : 10 862 € TTC

Soit un total de 64 545 € TTC

A cette somme, il faut déduire un montant de 10 000 € de subvention qui sera perçu lorsque les travaux d'effacement auront été réglés.

Il pourrait donc y avoir un besoin de trésorerie de 10 000 € environ entre le moment où les différents investissements auront été réglés et le moment où la subvention aura été perçue.

Par ailleurs la seconde échéance de l'emprunt effectué en 2018 pour l'effacement de réseau va être due au mois d'août pour un montant de 20 370 €uros.

La ligne de crédit pourra donc être nécessaire dans l'attente de l'arrivée progressive des diverses dotations de l'Etat et du versement mensuel des impôts locaux d'ici la fin de l'année, voire le début de l'année 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont accepté à l'unanimité la mise en place d'une ligne de crédit d'un montant de 25 000 €, ils donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour cette mise en place ainsi que toutes autres démarches afférentes.

3) TOUR DE GARDE DES ELECTIONS MUNICIPALES

8h00/10h00	LEVERT Fabien MORIN Gérard POULET William
10h30/13h00	HERBET Nicolas LEVERT René TOPART Virginie
13h00/15h30	HERBET Nicole MORA Jacqueline
15h30/18h00	HAGUET Philippe HERBET André LEVERT Jocelyne

Des modifications peuvent intervenir selon les disponibilités de chacun.

4) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF.2020-06-05-5

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif de la commune pour l'année 2019 et se retire.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	66 168.97 €	138 953.56 €
INVESTISSEMENT	36 134.71 €	16 901.98 €
	102 303.68 €	155 855.54 €

Soit au final de l'exercice 2019 un solde positif de 53 551.86 €

Monsieur MORIN Gérard est élu à la présidence de la séance pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont adopté à l'unanimité le compte administratif :

Votants : 8

Pour : 8

Contres : 0

Abstentions : 0

5) QUESTIONS DIVERSES.

En raison de La crise sanitaire actuelle, les locations de la salle polyvalente sont suspendues, de ce fait, en fin d'année 2020, les recettes seront moins importantes que les années antérieures.

Pour l'éclairage public, il est nécessaire d'attendre un an de facturation avec le nouveau matériel à « LED » pour pouvoir établir un comparatif avec les années précédentes. Toutefois, l'augmentation du nombre de réverbère devrait accroître la consommation et par conséquent le coût des factures, ce qui pourrait amener la future assemblée à revoir les plages horaires.

La séance est levée à 19 h 30.